

SOMMAIRE DE L'ÉTUDE AÉRONAUTIQUE

Examen des services de la circulation aérienne (ATS) Aéroport de Montréal à Mirabel (CYMX)

À Mirabel, le volume et la composition de la circulation, conjugués à la configuration des pistes et à la grande taille des infrastructures aéroportuaires, créent une charge de travail considérable pour les spécialistes de l'information de vol en période de pointe, charge qui dépasse parfois les limites du service consultatif d'aéroport (AAS) pendant le jour.

Selon l'étude aéronautique, il a été recommandé d'établir un service de contrôle d'aéroport (tour de contrôle de la circulation aérienne) de 16 heures (de 6 h à 22 h, heure locale) assorti d'une zone de contrôle de classe C. On recommande aussi que la FSS continue d'offrir un service d'observations météorologiques de 24 heures et un service consultatif d'aéroport de 8 heures (de 22 h à 6 h, heure locale). Pendant la période d'AAS, la zone de contrôle passera en classe E, mode C obligatoire.

On recommande enfin la réalisation d'un examen de l'espace aérien environ un an après la mise en œuvre au cas où les exigences en la matière auraient changé.

Présent	Système proposé	Changement
Service consultatif d'aéroport 24 heures sur 24	Service de contrôle d'aéroport 16 heures sur 24 Service consultatif d'aéroport 8 heures sur 24	Un service de contrôle d'aéroport remplacera le service consultatif d'aéroport 16 heures par jour.
Zone de contrôle de classe E, 7 NM, jusqu'à 2 000 pi ASL, forme irrégulière.	Zone de contrôle de classe C, 7 NM, jusqu'à 2 000 pi ASL, forme irrégulière. Passage de la zone de contrôle en classe E, mode C quand la tour de contrôle est fermée.	Changement de classification de l'espace aérien, de E à C.

Si vous avez des questions au sujet de ce sommaire, veuillez vous adresser à :

NAV CANADA
Centre de service à la clientèle
77, rue Metcalfe
Ottawa (Ontario) K1P 5L6

Téléphone : 1-800-876-4693
Courriel : service@navcanada.ca